

Vacance de poste

Le collège des bourgmestre et échevins se propose d'engager

1 salarié à tâche manuelle (m/f/d) (anc. ouvrier communal) avec CATP/DAP disposant de la qualification de pépiniériste/paysagiste ou similaire

- degré d'occupation 100 % (40 h /sem.)
(autorisation ministérielle No. 711/21 du 27.05.2021)

aux conditions particulières suivantes :

- être détenteur d'un permis de conduire de la catégorie B
- avoir des connaissances suffisantes des langues luxembourgeoise, allemande et française
- être en possession des droits civiques
- avoir les aptitudes physiques et morales nécessaires
- s'accommoder à des travaux de permanence et à un horaire irrégulier
- une expérience professionnelle de minimum 3 ans dans le domaine recherché pourra constituer un avantage

Le futur collaborateur est rémunéré suivant les dispositions du contrat collectif des ouvriers de l'Etat (carrière E) tel qu'il est appliqué par la commune de Weiswampach en vertu des décisions du conseil communal.

Le candidat doit exécuter tous travaux incombant au service technique.

Pièces à joindre obligatoirement à la candidature :

- une lettre de motivation et un curriculum vitae
- un extrait récent de l'acte de naissance (moins de 3 mois)
- un extrait récent du casier judiciaire (Bulletin No. 3) (moins de 3 mois)
- des copies des certificats d'études et/ou de formation professionnelle, le cas échéant reconnaissance des certificats d'études et/ou de formation professionnelle par le ministère luxembourgeois compétent
- une copie de la carte d'identité valable
- une copie de la carte de sécurité sociale
- une copie du permis de conduire
- un certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès de la CCSS (demande en ligne).

La demande est à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Weiswampach, Om Leempuddel, L-9991 Weiswampach pour le **lundi, 2 décembre 2024 au plus tard**.

En déposant son dossier, l'intéressé donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenues auprès du responsable du service technique communal (Tél. 97 80 75 - 40).

Weiswampach, le 20 novembre 2024

Le collège des bourgmestre et échevins.

